

Comité d'Intérêt Local du Cap Brun et du Petit Bois

Siège social: 1807A Av de La Résistance-83000 TOULON

Siret: 477 793 459 00025 - Président: Julien Mari

E-mail: j.mari@orange.fr

Site web: <https://www.cil-capbrun-petitbois.org/>



Compte rendu du Conseil d'Administration du mardi 10 septembre 2024 au YCT

Présents : Julien Mari, Jacques Boutet, Laurent Corbier, Fleur Coutard, Aline Cros, Marcel Faivre-Chevrier, Jeanine De Ganay, Guy Le Roux, Nelly Maitre, Annie Pinard, François-Régis Porquet, Jean-Marie Quentel

Excusés : Lore-Lise Brégal, Marie Danièle Corne, Didier Gestat de Garambé, Hélène Le Gac, Arnaud Louis, Yannick Hernandez,

1. Approbation du compte-rendu du CA du 3 juin 2024.
2. **Cooptation d'un nouveau secrétaire** : son rôle consiste essentiellement à la rédaction des ordres du jour des réunions du CA et à leur compte rendu. Sa présence régulière aux réunions est donc indispensable. Nous espérons que de nouveaux habitants viendront nous rejoindre lors de notre AG du 26 septembre et que nous aurons une candidature pour assurer la fonction de Secrétaire. La messagerie du CIL peut continuer à être gérée par Jacques Boutet.
3. Détermination du calendrier des prochaines réunions et événements 2024 et 1^{er} semestre 2025 (sur la base des propositions du Bureau qui seront discutées en séance)
Les réunions du CA auront lieu au YCT à 17h30 les mardis
8 octobre, 5 novembre, 3 décembre, 7 janvier, 4 février, 11 mars, 6 mai et 10 juin.
Notre AG 2025 se tiendra le **22 mai** et notre vide grenier 2025 le **1^{er} juin**.
4. **Bilan de la saison estivale à Méjean** (points qui seront, avec d'autres, intégrés aux prochains échanges avec les élus)
 - Un mieux au niveau du parking grâce à la délimitation des places par des rondins.
 - Un comptage des places pas encore au point.
 - Proposition de la pose d'un mobilier urbain pour empêcher les stationnements illicites.
 - Une signalétique plus visible sur l'interdiction de faire du feu, de camper, de faire du bruit etc.
 - Réitérer notre demande de plantation d'arbres sur le parking
 - Devant la multiplication des actes d'incivilités et de délinquance (vitesse, bruit, insultes, BBQ...) une présence policière accrue s'impose. Dès le mois de mai la navette fluviale de la police municipale

Comité d'Intérêt Local du Cap Brun et du Petit Bois

devrait effectuer des rondes quotidiennes.

- Nous demandons que les bouées oranges restent en place toute l'année et que la zone d'interdiction des engins à moteur soit étendue.

5. Discussion sur la **préparation de notre prochaine AG** (désormais fixée au 26 septembre 2024)

- Nouveau courrier à envoyer à la mairie en tenant compte du bilan de la saison estivale.
- Préparer des interventions d'adhérents pour illustrer et renforcer nos doléances.
- Point sur la composition de notre CA et réflexion collective sur de possibles candidatures.

6. **Organisation du prochain repas de quartier** (date, lieu, etc.) par Aline Cros.

Cette année encore il aura lieu au restaurant l'Anse des Pins. Le restaurateur facture 45€ par repas. Tout en maintenant un effort financier conséquent nos tarifs augmentent en conséquence de 5€ : 30€ pour les adhérents et 35€ pour les non adhérents. Un formulaire d'inscription a été mis en ligne sur notre site.

7. **Tour d'horizon** des autres dossiers ou sujets à suivre (par secteur géographique)

Nous nous félicitons de la requalification du Bd Bourgarel et nous demandons que la même attention soit apportée au chemin de La Calade notamment au niveau de la protection des piétons.

Nous sollicitons toutes celles et tous ceux qui peuvent, par des photos, illustrer les problèmes de voirie.

8. **Nouveaux courriers et doléances.**

- Courrier de Monsieur et Madame KARSENTI du 29/08/2024 au sujet des frelons. Il lui a été répondu que si le nid se trouve dans une propriété privée, c'est le propriétaire qui doit faire appel à une entreprise spécialisée.

- Courrier de Monsieur CORRE Jean-Marc du 15/08/2024 à la recherche d'une maison de son enfance. La « villa Claire » qui d'après nous devait se situer sur la commune de la Garde.

- Courrier de Monsieur MURIE Thierry du 30/07/2024 sur les nuisances des soirées festives de cet été à la Résidence du Cap Brun, sur la corniche. Nous l'invitons à participer à notre prochaine AG.

- Madame VINCENT Anne-Eva du 07/07/ qui fait part de son inquiétude sur le futur chantier de l'hôtel 5 étoiles de M Lelièvre sur l'emplacement du restaurant 'les pins penchés ». Nous n'avons pas d'informations sur le démarrage du chantier. Nous réaffirmons notre préoccupation quant aux nuisances éventuelles qui en découleront et resteront vigilants.

- Parking le long de Trilogy : nous demandons à la Mairie de mettre en œuvre une solution qui empêche le stationnement devant le grillage de clôture qui surplombe les appartements.

9. **FORUM DES ASSOCIATIONS** du 7 Septembre au Palais Neptune.

Des représentants de nombreux CIL étaient présents. Ils portaient un tee-shirt à l'effigie des CIL. Il faudra nous interroger sur l'opportunité de notre présence lors du forum en 2025.

J. Boutet et N.Maitre